

BULLETIN DE LA QUALITE DE L'AIR CELLULE INTERREGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT (CELINE) <i>Informing you on ambient air quality in the Belgian Regions</i> Rue Gaucheret, 92-94, 1030 Bruxelles tel: 02/227.57.02 https://www.irceline.be Site internet : https://www.irceline.be	VLAAMSE MILIEUMAATSCHAPPIJ  Vlaanderen is milieu
	
	

Bulletin du dimanche 09 août à 9h30

Ozone: bulletin d'information :

- *Hier samedi 8 août : concentrations d'ozone élevées, dépassement du seuil d'information européen dans 24 stations de mesure : 19 en Flandre, 3 à Bruxelles et 2 en Wallonie.*
- *Aujourd'hui dimanche 9 août : dépassements du seuil d'information européen prévus dans une grande partie du pays.*
- *Demain lundi 10 août : dépassements du seuil d'information européen prévus dans le nord du pays. Un dépassement local du seuil d'alerte européen (240 µg/m³) n'est pas exclu.*
- *Mardi 11/08 et jours suivants: risque de dépassement du seuil d'information européen*

OBSERVATIONS

Hier samedi 8 août

Hier samedi 8 août 2020, des concentrations d'ozone élevées ont été mesurées dans les réseaux de mesure des trois Régions. Le seuil européen d'information de 180 µg/m³ a été dépassé dans 24 points de mesure. 180 µg/m³ est, en Europe, la concentration d'ozone à partir de laquelle la population doit être informée.

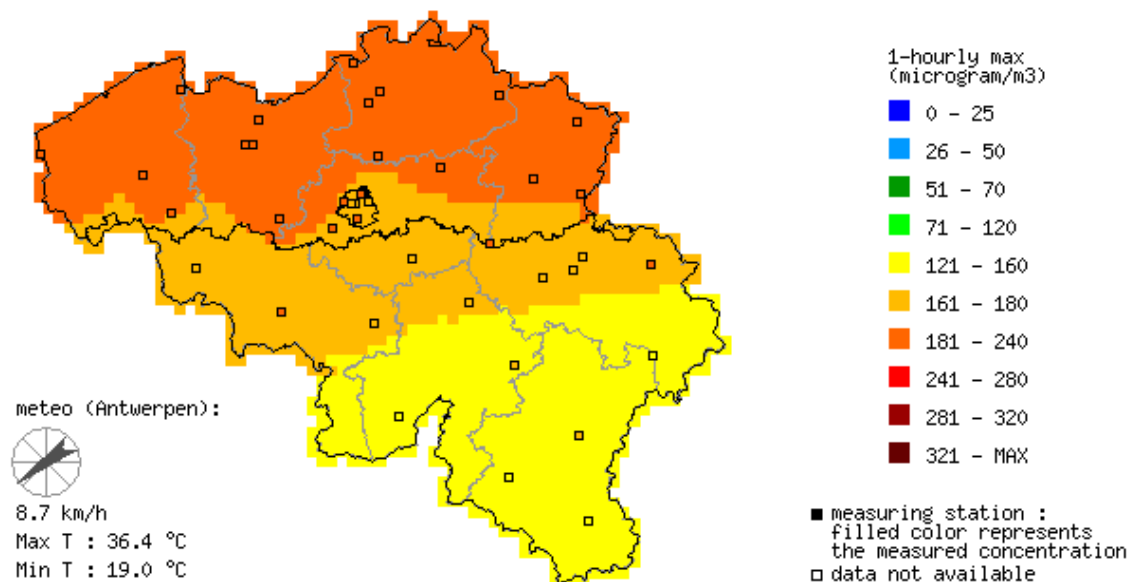
Les dépassements du seuil d'information européen ont été mesurés aux stations suivantes :

Code	Localité	Durée du dépassement	Concentration maximale horaire (microgrammes (µg)/m ³)	Concentration maximale sur 8 heures (microgrammes (µg)/m ³)
41B011	Berchem-Sainte-Agathe	12h00 - 16h00	186 µg/m ³ à 14h00	178 µg/m ³ à 19h00
41N043	Avant-port (Haren)	18h00 - 19h00	181 µg/m ³ à 19h00	176 µg/m ³ à 21h00
41R012	Uccle	12h00 - 13h00 18h00 - 21h00	187 µg/m ³ à 19h00	176 µg/m ³ à 21h00
42N016	Dessel	12h00 - 19h00	204 µg/m ³ à 15h00	196 µg/m ³ à 20h00
42N027	Bree	12h00 - 15h00 16h00 - 20h00	198 µg/m ³ à 14h00	188 µg/m ³ à 20h00
42N035	Aarschot	12h00 - 21h00	200 µg/m ³ à 19h00	195 µg/m ³ à 20h00
42N040	Sint-Pieters-Leeuw	12h00 - 13h00 16h00 - 18h00	190 µg/m ³ à 18h00	179 µg/m ³ à 20h00
42N046	Gellik	18h00 - 21h00	187 µg/m ³ à 20h00	170 µg/m ³ à 21h00

42N047	Hasselt	12h00 - 13h00 16h00 - 20h00	193 µg/m ³ à 19h00	186 µg/m ³ à 20h00
42N054	Walshoutem	19h00 - 21h00	184 µg/m ³ à 21h00	168 µg/m ³ à 22h00
42R801	Borgerhout	17h00 - 18h00	182 µg/m ³ à 18h00	169 µg/m ³ à 19h00
42R811	Schoten	12h00 - 19h00	205 µg/m ³ à 18h00	191 µg/m ³ à 19h00
42R831	Berendrecht	12h00 - 19h00	198 µg/m ³ à 17h00	190 µg/m ³ à 19h00
42R842	Mechelen (Hendrik Speecest)	13h00 - 14h00	185 µg/m ³ à 14h00	176 µg/m ³ à 20h00
43N066	Eupen	17h00 - 20h00	189 µg/m ³ à 19h00	176 µg/m ³ à 22h00
43N070	Mons	17h00 - 19h00	187 µg/m ³ à 18h00	169 µg/m ³ à 21h00
44M705	Roeselare (Haven)	13h00 - 15h00 17h00 - 21h00	205 µg/m ³ à 21h00	187 µg/m ³ à 21h00
44N012	Moerkerke	12h00 - 16h00 18h00 - 20h00	216 µg/m ³ à 16h00	192 µg/m ³ à 20h00
44N029	Houtem (Veurne)	14h00 - 19h00	202 µg/m ³ à 18h00	183 µg/m ³ à 21h00
44N051	Idegem	12h00 - 18h00 20h00 - 21h00	200 µg/m ³ à 14h00	186 µg/m ³ à 21h00
44N052	Zwevegem	19h00 - 21h00	187 µg/m ³ à 21h00	166 µg/m ³ à 21h00
44R701	Gent (Baudelopark)	12h00 - 19h00	205 µg/m ³ à 18h00	190 µg/m ³ à 20h00
44R710	Destelbergen	12h00 - 15h00 16h00 - 21h00	204 µg/m ³ à 19h00	191 µg/m ³ à 20h00
44R740	Sint-Kruiswinkel	12h00 - 20h00	206 µg/m ³ à 19h00	201 µg/m ³ à 20h00

Les concentrations horaires maximales pour la journée d'hier ont atteint en Flandre 216 µg/m³ (Moerkerke), à Bruxelles 187 µg/m³ (Uccle), en Wallonie 189 µg/m³ (Eupen).

Daily highest 1-hourly Ozone concentrations on: Saturday 08/08/2020



Concentrations horaires maximales pour le samedi 08 août 2020

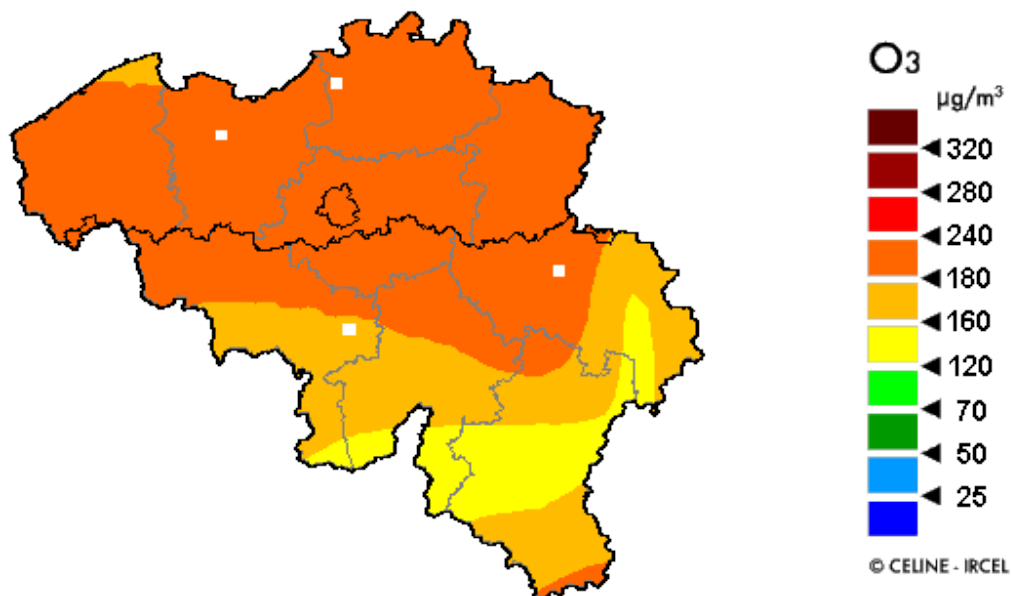
PRÉVISIONS DES CONCENTRATIONS D'OZONE

Aujourd'hui dimanche 9 août

Aujourd'hui, le temps sera toujours très chaud et ensoleillé, avec quelques alternances nuages. Un orage de chaleur ou une averse isolés sont possibles. Les températures atteindront 30 ou 31 degrés en bord de mer et sur les hauts plateaux de l'Ardenne, à localement 36 degrés dans les autres

régions. Le vent sera faible à modéré d'est. L'après-midi, une brise de mer modérée de nord-est rafraîchira la région côtière.

Ces conditions météorologiques, en combinaison avec la pollution résiduelle des derniers jours, entraîneront des concentrations d'ozone toujours élevées. Des dépassements du seuil d'information européen sont prévus dans une grande partie du pays.



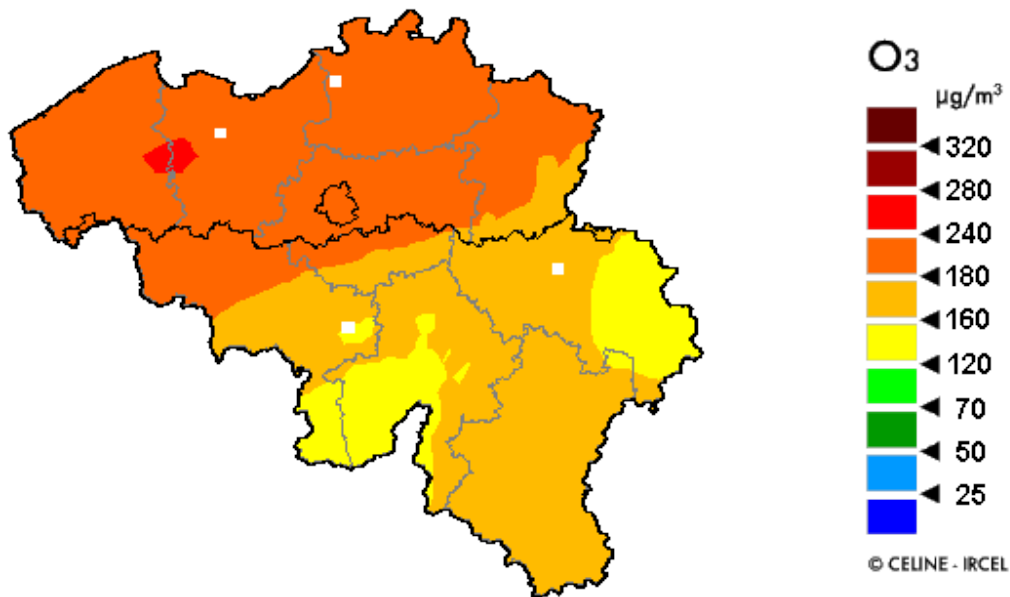
Concentrations horaires maximales prévues pour le dimanche 9 août 2020.

- **Concentrations maximales horaires prévues : entre 170 et 205 µg/m³**
- **Seuil européen d'information de 180 µg/m³ : risque de dépassement du seuil d'information dans une grande partie du pays.**

Demain lundi 10 août

Demain lundi, le temps sera assez ensoleillé et à nouveau très chaud, avec des maxima de 36°C en Campine. Un orage de chaleur isolé n'est pas exclu. Le vent soufflera faiblement de direction variable ou d'est à sud-est.

Ces conditions météorologiques seront toujours défavorables à la qualité de l'air, les concentrations d'ozone seront de nouveau élevées. Des dépassements du seuil européen d'information sont prévus, principalement dans le nord du pays. Un dépassement du seuil d'alerte européen (240 µg/m³) n'est pas exclu localement. 240 µg/m³ est le seuil d'alerte européen pour lequel la population doit être immédiatement avertie.



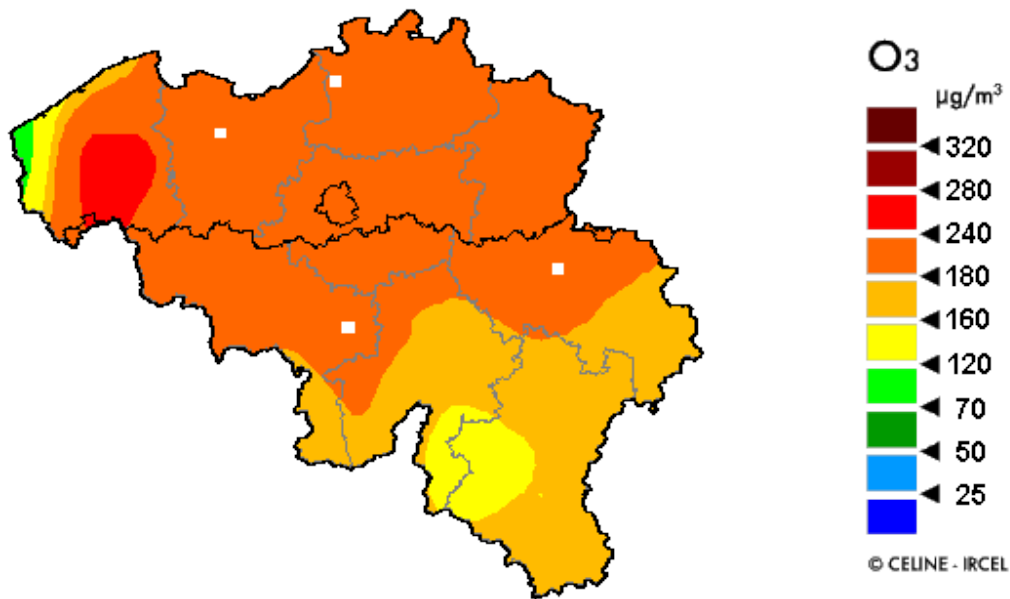
Concentrations horaires maximales prévues pour le lundi 10 août 2020

- Concentrations maximales horaires prévues : entre 165 et 230 µg/m³
- Seuil européen d'information de 180 µg/m³ : dépassements du seuil d'information européen prévus dans le nord du pays.
- Seuil d'alerte européen de 240 µg/m³ : un dépassement local n'est pas exclu.

Après-demain mardi 11 août

Après-demain mardi, le temps restera généralement ensoleillé et l'atmosphère très chaude avec des maxima de 36°C attendus, voire localement 37°C. Le ciel sera partiellement nuageux et un orage de chaleur isolé ne sera pas exclu l'après-midi. Le vent soufflera faiblement de direction variable ou d'est à sud-est.

En raison de la persistance de la pollution des jours précédents et des conditions météorologiques prévues, les concentrations seront toujours élevées. Le risque de dépassement du seuil européen d'information reste présent dans une grande partie du pays, et localement un risque de dépassement du seuil d'alerte est possible.



Concentrations horaires maximales prévues pour le mardi 11 août 2020

- Concentrations maximales horaires prévues : entre 170 et 220 $\mu\text{g}/\text{m}^3$
- Seuil européen d'information de 180 $\mu\text{g}/\text{m}^3$: risque de dépassement du seuil d'information dans une grande partie du pays.
- Seuil d'alerte européen de 240 $\mu\text{g}/\text{m}^3$: un dépassement local n'est pas exclu.

Situation après mardi 11 août

Selon les prévisions, le temps devrait rester très chaud jusqu'à mercredi, avec encore des maxima prévus au-dessus de 35°C. Cependant, les alternances nuageuses augmenteront, ainsi que le risque d'averses orageuses.

Plus d'infos sur les prévisions de concentrations d'ozone dans nos prochains bulletins.

Attention : les cartes de prévisions ci-dessus sont basées sur les résultats de modèles de qualité de l'air. Ces modèles possèdent une incertitude ; les concentrations qui seront mesurées pourraient être plus élevées ou plus basses que prévu.

DERNIERES INFORMATIONS sur les CONCENTRATIONS en OZONE

Les concentrations actualisées en ozone sont affichées en temps réel sur notre Website <http://www.irceline.be>, avec une mise à jour horaire. Le site présente également les concentrations maximales pour aujourd'hui, demain et après-demain, obtenues par le modèle de prévision SMOGSTOP. Les prévisions sont remises à jour vers midi.

Pour obtenir ce bulletin de la qualité de l'air (aussi) par courrier électronique, veuillez vous inscrire à notre « mailing list » sur notre site internet.

EFFETS POSSIBLES SUR LA SANTE ET PRECAUTIONS A PRENDRE

En fonction des concentrations dans l'air ambiant, de la durée d'exposition, de la sensibilité des personnes exposées et de leurs activités, les symptômes suivants peuvent être observés :

- difficultés respiratoires, notamment lors d'efforts physiques importants ;
- éventuelle irritation des yeux et des voies respiratoires supérieures ;
- toux chez les personnes sensibles ;
- augmentation de la fréquence et de la gravité des symptômes chez les personnes asthmatiques.

A titre préventif, les personnes particulièrement sensibles à la pollution atmosphérique (enfants, personnes âgées, personnes souffrant de problèmes respiratoires...) doivent éviter les efforts physiques inhabituels et tout exercice en plein air entre 12h et 22h.

De plus, il est recommandé à chacun de s'abstenir de tout effort physique soutenu (par exemple le jogging) durant cette période.

Les concentrations d'ozone sont généralement inférieures de 50 % (valeur moyenne dépendant de l'aération et de la ventilation) à l'intérieur des bâtiments.

SEUILS EUROPEENS

La valeur cible européenne pour la protection de la santé est basée sur la valeur moyenne des concentrations sur une durée de 8 heures ; celle-ci s'avère pertinente pour étudier les effets de l'ozone sur la santé. Comme indiqué dans la directive 2008/50/CE, les maxima journaliers des moyennes glissantes des concentrations sur 8 heures ne doivent plus dépasser le seuil de 120 microgrammes/m³ plus de 25 fois par année civile (moyenne calculée sur 3 ans). L'objectif à long terme vise à ce qu'il n'y ait plus aucun dépassement de ce seuil. Pour ne pas être obligé d'attendre les 8 heures requises pour le calcul de la moyenne, les seuils d'information (180 microgrammes/m³) et d'alerte (240 microgrammes/m³) à la population sont exprimés en fonction de concentrations horaires.

Pour toutes les personnes qui effectuent des exercices physiques à l'extérieur, l'exposition aux concentrations moyennes sur 8 heures supérieures à 120 microgrammes/m³ peut occasionner temporairement une diminution des fonctions respiratoires estimées à :

Concentrations d'ozone moyennes sur 8 heures	Diminution estimée des fonctions respiratoires ^(**)
120 – 150	3 – 5 %
150 – 210	5 – 10 %
210 – 250	10 – 15 %
>250	>15 %

MESURES SUR LE TRAFIC PENDANT UN EPISODE DE POLLUTION

Les plans d'action établis par les Régions imposent des mesures sur le trafic (limitation de la vitesse à 90 km/h sur certains axes routiers et autoroutiers en Flandre et en Wallonie ; circulation alternée suivant les plaques paires et impaires à Bruxelles) **dès que des niveaux de pollution élevés en particules fines sont prévus**. Pour les prochains jours, de tels niveaux ne sont pas attendus.

Il est à remarquer que, si des mesures prises sur le trafic s'avèrent efficaces lors d'un épisode de pollution aux particules fines, de telles mesures ne le sont par contre pas pendant un épisode de pollution élevée par l'ozone (voir http://www.irceline.be/~celinair/french/pour_contre.html).

RECOMMANDATIONS POUR LA PRISE DE MESURES

L'ozone se forme sous l'action du rayonnement solaire UV lors des chaudes journées et en présence d'importantes concentrations d'oxydes d'azote et de composés organiques volatils (aussi appelés précurseurs). Les principales sources de ces précurseurs sont le trafic routier, la combustion dans l'industrie et le secteur domestique, ainsi que l'utilisation de solvants dans les activités industrielles et domestiques.

Sur base de l'analyse des concentrations observées en ozone et des résultats de modèles, il apparaît que des mesures limitées dans le temps et dans l'espace (par ex., des mesures locales au niveau du trafic prises uniquement lors d'un pic d'ozone) ne permettent pas de réduire les concentrations d'ozone, bien au contraire. En raison de la complexité des réactions photochimiques qui interviennent lors de la formation de l'ozone, il est illusoire de résoudre le problème de la pollution à l'ozone par de telles mesures qui, si elles sont spectaculaires, demeurent inefficaces et donnent au niveau de la population une fausse impression d'apporter une solution à la problématique de l'ozone.

Seules des mesures durables, drastiques et conduites à l'échelle européenne permettront de résoudre le problème de l'ozone à long terme. En pratique, chacun peut contribuer à la diminution des émissions de précurseurs d'ozone, notamment à travers les actions suivantes appliquées pendant toute l'année :

- Circuler à pied, à vélo le plus souvent possible
- Privilégier l'utilisation des transports en commun
- Pratiquer le co-voiturage
- Choisir une voiture plus économique du point de vue de sa consommation en carburant
- Veiller à l'entretien régulier de son véhicule
- Rouler calmement, en évitant les accélérations brusques
- Choisir des peintures à base d'eau contenant moins de solvants et ne nécessitant pas l'emploi de white spirit
- Choisir un mode de chauffage économique à haut rendement
- Faire contrôler et régler son installation de chauffage tous les ans par un spécialiste agréé
- Etc.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

En Région flamande :

- Environnement : *Vlaamse Milieumaatschappij (VMM)*
- Pour plus d'information sur l'environnement en Flandre : <https://www.vmm.be>
- Autres informations sur la qualité de l'air en Flandre : <https://www.luchtkwaliteit.be>
- Santé : *Agentschap Zorg en Gezondheid*
- Pour plus d'information sur l'impact de la chaleur et de l'ozone sur la santé, ainsi que les mesures préventives : <https://www.zorg-en-gezondheid.be/gezondmilieu.aspx>

En Région bruxelloise : Bruxelles Environnement (IBGE)

- Consultez le Pollumètre, mis à jour toutes les heures, par Internet (<https://environnement.brussels>) ou par téléphone (02 / 775.75.99).
- Pour toute info sur l'environnement, Service Info-Environnement : 02 / 775.75.75

En Région wallonne :

- Agence Wallonne de l'Air et du Climat (AWAC) – Internet : <http://www.awac.be>

CONTACTS/ PRESSE

En Région flamande :

- Monsieur Bernard De Potter – tel. : 053/726.210 – e-mail: b.depotter@vmm.be
- Gezondheidseffecten en preventie: Agentschap Zorg en Gezondheid: monsieur Joris Moonens (porte-parole) - GSM: 0490/65.46.40

En Région bruxelloise :

- Bruxelles-Environnement : Service presse: presse@environnement.brussels – 0490/52.37.89
- Cabinet du Ministre A. Maron : Pascal Devos (porte-parole) : GSM : 0478/34.23.77, pdevos@gov.brussels

En Région wallonne :

- Cabinet de la Ministre Céline Tellier : Nathalie Guilmin – 0499/20.70.16

CELINE :

- FR : Mme. Virginie Hutsemékers – tél. : 02/227.57.09 GSM : 0499/24.54.43
- NL : Mevr. Charlotte Vanpoucke - GSM : 0486/20.02.20